

GNSA*¹ National, GNSA Pays de Rennes, La Nature en Ville, Les Incroyables Comestibles du Pays de Rennes, Nous voulons des Coquelicots Pays de Rennes, La Clef du Champs, La Nature de l'eau et les Citoyens Affranchis

COVID-19 : stop aux épandages de pesticides de synthèse et aux abattages des grands arbres et des haies, en campagne et en ville !

Partout en France, la politique d'abattage de grands arbres choque la société civile et entache sa relation avec les élu.e.s. Malgré une communication tous azimuts pour vanter sa politique de réintroduction de la nature en ville, Rennes ne fait pas exception à cette problématique. Ces derniers mois, en toute illégalité, des grands arbres matures et en pleine santé ont été abattus avenue Henri Fréville, Jean Janvier, aux Buttes de Coësmes et bien d'autres lieux dans tous les quartiers. Face à la surdité de la Ville aux interpellations, plusieurs associations de défense de la nature ont décidé de porter ces affaires devant la justice (en cours).

Avant la crise sanitaire liée au Coronavirus, l'abattage des grands arbres était déjà une aberration, pour 2 raisons majeures :

- La première raison est écologique :

Les arbres matures nous rendent d'éminents services (oxygène, fraîcheur) et captent, entre autre, les particules fines et le dioxyde de carbone. Ils nous protègent du bruit et régulent les températures lors des épisodes caniculaires. Par exemple, l'écart maximal de température mesuré avenue Janvier, le 21 juillet 2020 à 14h00 entre la surface au sol sous le couvert des arbres et en plein soleil a varié de 23C° à 67C°.

- La deuxième raison est d'ordre sanitaire : Selon les dernières études scientifiques internationales, la pollution de l'air provoque chaque année 260 décès prématurés à Rennes et 520 pour Rennes Métropole (Cf. source en bas de page).

Aujourd'hui, les derniers articles de presse , qui s'appuient sur une étude scientifique (voir source fin de CP) démontrent que la propagation du COVID-19 est exponentielle lors des pics de pollution de l'air aux particules fines (les plus dangereuses pour la santé). Depuis deux mois, l'alerte sanitaire conjuguée aux résultats d'une politique locale mortifère largement dénoncée, amènent un constat sans appel.

Le discours écologiste de la Ville et de la Métropole est largement de façade, leurs actes étant largement contraires aux engagements annoncés, notamment dans les médias (voir ci-après). Car, sur tout le territoire nous pouvons constater une perte considérable du capital végétal. Le dernier vote du PLUI de Rennes Métropole renforce cette politique qualifiable d'écocidaire, notamment par le déni d'un « Plan arbres métropolitain » déposé durant l'enquête publique. L'étude scientifique précitée, reprise dans plusieurs médias (Voir ci-après et PJ), donne une nouvelle dimension au non-respect réglementaire et sanitaire local :

La pollution a constitué un vecteur important de l'accélération de la propagation du coronavirus en Italie, rapporte une étude. Non seulement les particules fines jouent le rôle de « transporteur » pour le virus, ce qui remet en cause la distance de sécurité d'un mètre, mais elles fragilisent les personnes vulnérables et aggravent les symptômes du Covid-19.

La [vitesse fulgurante](#) à laquelle s'est propagée l'[épidémie de coronavirus](#) en Italie pourrait s'expliquer en partie par la pollution, selon une étude de la [Société italienne de médecine environnementale](#) (Sima). Les médecins, qui ont collaboré avec les universités de Bari et de Bologne, ont mis en parallèle les nouveaux cas de [contagion au Covid-19](#) et les dépassements des limites légales pour les concentrations de [particules fines](#) PM10 dans les

¹[GNSA](#) : Groupe national de surveillance des arbres

différences provinces italiennes enregistrés entre le 10 et le 29 février -- en prenant en compte le temps d'incubation du [virus](#).

NB : une autre hypothèse non exclusive de celle du transport du virus par les particules fines serait celle du fragilisation des voies respiratoires par cette pollution aérienne pour les populations vulnérables,

Factuellement, à Rennes et en un seul mandat municipal, ce sont au bas mot 700 grands arbres matures qui ont été perdus. Ceux-ci auraient pu, non seulement capter chacun 20 kg par an, soit l'équivalent de 14 tonnes de particules fines, mais ils auraient pu piéger le COVID-19 transporté par ces mêmes particules ! Via les PM10, PM2.5 et PM1, les PM2.5 et PM1, étant les plus dangereuses car extrêmement volatiles.

Outre le chauffage résidentiel au bois, l'épisode de pollution considéré révèle « une part importante de particules secondaires formées à partir d'ammoniac et d'oxydes d'azote, l'ammoniac étant issu majoritairement des épandages de fertilisants », comme le rappelle [Atmo Grand-Est](#), l'organisme chargé de la surveillance de la pollution de l'air dans cette région.

Sur ces questions, nous avons clairement perdu confiance dans les édiles municipaux et métropolitains ; comptables de ce triste bilan écologique durant le mandat écoulé et qu'ils/elles veulent reconduire au sein de la même majorité bétonneuse.

De même, nous sommes particulièrement choqués du manque de réaction de l'État.

Pour espérer un tant soit peu redonner cette confiance, aujourd'hui, nous demandons à l'État, Rennes et Rennes Métropole la reconnaissance effective de l'urgence climatique et des actes concrets, forts et inconditionnels pour la qualité de l'air et la santé publique :

- La suspension en urgence des épandages de pesticides de synthèse dans le bassin rennais. Cela ne se limite pas à l'agriculture mais aussi SNCF Réseaux et les entretiens d'espaces verts privés ;
- Le ralentissement des activités des 6 incinérateurs rennais, des activités aériennes notamment de l'armée de l'air -exercice d'ampleur et très choquant en plein confinement et pic de pollution-
- La révision en urgence du PPA de Rennes Métropole (Plan de Protection de l'Atmosphère, en cours jusque fin 2021) ;
- Le respect de la charte de l'environnement, de niveau national et de valeur constitutionnelle, et de celle ancienne de la Ville de Rennes ;
- Une décision du conseil municipal et métropolitain s'engageant au respect effectif de l'article L.350-3 du code de l'environnement, qui pose le principe d'interdiction d'abattage des arbres d'alignement, notamment le long des voies de communication ;
- Le respect des obligations légales d'affichage de deux mois sur site (article R. 424-15 du code de l'urbanisme) et la garantie du libre accès du public aux documents afférents ;
- D'engager un travail accessible aux habitant(e)s de Rennes Métropole sur la santé publique, intégrant les grands arbres comme des alliés vitaux pour le climat et la qualité de l'air, pour les Métropolitain.e.s d'aujourd'hui et de demain.
- Une réparation des abattages illégaux avenue Henri Fréville, Jean Janvier et Buttes de Coësmes, par une replantation de sujets de 20 ans au minimum et d'une réelle compensation ;
- De reconsidérer les aménagements futurs, en préservant les grands arbres, comme ceux de la Place de la République par exemple, qui est un projet de « palais du commerce » qui prévoit l'abattage de 9 châtaigniers sur un espace public pour une énième extension de zone commerciale.

Sources documentaires

CP d'Eau et Rivières, de Bretagne le 31 mars 2020

https://www.eau-et-rivieres.org/pollution-air-epandage-coronavirus-2020?fbclid=IwARoiqdhjNK_fcVuKrg2h-uLGsWqqGwAuW05P-CwqU7nDHfxnQrU9sUD8C74

Interview le cri du TAM TAM le 30 mars 2020

<https://www.youtube.com/watch?v=IDVkfO1rwH4&feature=youtu.be&fbclid=IwAR3If8t5uI6q34TXihKyTai9569nv07XZHvsapkSV95CR3O-bAkl-5lylk>

Le Monde le 30 mars 2020

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/30/coronavirus-la-pollution-de-l-air-est-un-facteur-aggravant-alertent-medecins-et-chercheurs_6034879_3244.html?fbclid=IwAR15ODOLvsrFjUKLCpxSblSZeQeorT4kMGaWnzOuX5kZLe3kcDqJv_bhqqA

ReporTerre le 24 mars 2020

<https://reporterre.net/Le-virus-pourrait-aussi-etre-transporte-par-les-particules-fines?fbclid=IwAR1QjGIZR35kL-WsR1ZuukXSyiue6XzdoVeyqslVktNBhZ4izSsfoQuIdw>

Futura Science le 21 mars 2020

<https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-pollution-air-autoroute-coronavirus-80173/?fbclid=IwAR1TDZQcO45-quE3RmoQktPJLCXdH-k8hqcgUAtECXlb70OyRbxZzIQ39PM>

Plaquette d'Eau et Rivières de Bretagne

<https://www.eau-et-rivieres.org/sites/erb.fr/files/Plaquette%20ERB%20Ammoniac%20mars2020.pdf>

Jos Lelieveld de l'Institut Max Planck (Mayence, Allemagne) premier auteur de l'étude parue dans la revue de la Société européenne de cardiologie, *Cardiovascular Research*.

<https://www.letemps.ch/sciences/pollution-lair-reduit-lesperance-vie-3-ans>

https://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/pollution-de-l-air-une-etude-alarme-sur-sa-mortalite-reelle_3231311.html

Contact :

Pascal BRANCHU

06 52 31 13 75

lanatureenville@gmail.com